

# INFOS flash

Saint-Germain-Laval n°6/99  
N° ISSN 0991-2843



- Le mot du Maire
- Compte rendu de la séance publique du Conseil Municipal
- Le Centre d'Information et d'Orientation

- Le mot du Maire page 2
- Compte rendu de la séance publique du Conseil Municipal du 16 novembre 1999 pages 3 et 4
- C.C.A.S. Permanence emploi page 5
- Milobem page 5
- Brèves page 5
- Le Centre d'Information et d'Orientation de Montereau page 6
- Le centre de loisirs Nathalie pages 7, 8, 9 et 10
- AGÉPAH 77 page 11
- Fermeture de la déchetterie provisoire de Montereau page 11
- Pour une accession à la propriété réussie... page 12
- Association d'aide aux victimes d'infractions pénales page 12
- ASSEDIC page 12
- Procès verbal de l'Assemblée Générale de la F.C.P.E. page 13
- Diocèse de Meaux page 13
- Extrait du nouveau Gault Millau 2000 page 13
- Association culturelle et sportive page 14
- E.S.L. Karatedo Shotokan page 14
- E.S.L. Section Théâtre page 15
- Basket Ball - Jeune Loisirs page 15
- Tennis de table A.C.S.G. entente de la Bassée page 15
- Les Restaurants du Coeur page 16
- Caisse des écoles page 16



## 1999 se termine

*Infos Flash Bulletin d'informations municipales.*

*Directeur de la publication : J.C. Lentès, Maire.*

*Responsable de la rédaction : P. Legay, J.J. Béguine.*

*Maquette et conception : C. Legay, C. Passeri.*

*Impression : Compo Grama 01 46 56 14 44.*

*Rédaction et distribution : Mairie de Saint-Germain-Laval 77130*

## 1999 se termine

Avant de tourner définitivement la page de 1999, permettez-moi de revenir sur cette année qui fût celle du rétablissement de la situation financière, suite au contrôle de la Chambre Régionale des Comptes.

La Chambre Régionale des Comptes a arrêté en équilibre les sections "Fonctionnement et Investissement" du budget et a autorisé le Conseil Municipal à poursuivre sans attendre, son action de développement.

En ce qui concerne les travaux, la première tranche du contrat triennal, rue de la voie Creuse et rue de Vauluisant, est terminée, l'ouverture des divers chantiers sur la commune effectuée et ceci, vous avez pu le constater, avec une augmentation de votre impôt de 0,5 % seulement - inférieure à l'inflation de notre pays - ce qui correspond à l'objectif que le Conseil Municipal et moi-même, nous étions fixé.

Le Conseil Municipal conservera cet objectif pour l'an 2000, sans bien sûr bloquer les investissements en cours : le CD 403, le gaz, la remise en état de nos installations sportives, la poursuite de la mise en conformité de nos groupes scolaires,... et ceci afin d'apporter une réponse à tous les acteurs économiques qui participent au développement de notre commune.

Le MOT DU MAIRE du dernier journal traitait de trois sujets importants et se terminait par la phrase suivante :

***"Je sollicite l'aide de chacun d'entre vous afin que l'on retrouve au sein de notre commune, une tranquillité qui se perd".***

Je suis très fier de la réaction de certains de nos citoyens et tout particulièrement de celle de nos enfants qui eux, sans se cacher derrière l'anonymat, ont pris le temps d'arrêter la voiture du Maire ou de l'interpeler pour lui dire :

***"Monsieur le Maire, vous voyez, notre mobylette est conforme, ou encore, ce n'est pas nous qui jetons les bouteilles pour les casser. Vous voyez, on a trouvé des bouteilles vides de bière et de whisky, mais nous on ne boit pas".***

Ces enfants et ces adultes qui se sont librement exprimés, me donnent de l'espoir. Ensemble, si nous le voulons, nous pourrions retrouver, notre tranquillité.

A l'heure où vous allez lire ce mot, vous vous trouverez tous en période de Fêtes. Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons ainsi qu'à votre famille, un joyeux Noël et vous présentons nos meilleurs vœux pour l'An 2000.



Le Maire,  
Jean-Claude LENTES.

# Compte-rendu de la séance publique du Conseil Municipal du 16 novembre 1999

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance publique le mardi 16 novembre 1999 dans la salle de la mairie.

## L'ordre du jour était le suivant :

- Délibération modificative – Budget 1999
- Projet d'adhésion au SIVOM
- Réaménagement des prêts SISM
- Convention avec la SAFER Ile-de-France
- Changement de numérotation - Chemin des Sables
- Approbation des statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux de Salins, Saint-Germain-Laval, Laval-en-Brie et Forges
- Avis de la Chambre Régionale des Comptes
- Affaires diverses

Monsieur le Maire procède à l'appel de tous les membres présents ; le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

## Délibération modificative – Budget 1999

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de répartir la somme de 449.500,00 F., correspondant à la participation versée par l'EDF pour les travaux, afin de clôturer l'exercice 1999, pour payer toutes les factures.

Section Investissement	Section Fonctionnement
021 - 449.500,00 F.	023 - 449.500,00 F.
1318 + 449.500,00 F.	

**Décision prise à l'unanimité.**

## Projet d'adhésion au SIVOM

Monsieur le Maire explique qu'il est utile de procéder à un regroupement pour le développement des zones économiques. Une commune seule ne peut rien faire dans ce domaine, il faut se rassembler.

Un groupe de représentants est établi : Messieurs LENTES, SZAJA, titulaires, Messieurs LEGAY et BEGUINE, suppléants.

Un tour de table est établi afin de connaître la position de chacun. Le projet est adopté avec 3 abstentions et 10 voix pour.

## Réaménagement des prêts SISM

La SISM demande un réaménagement de ses prêts pour les logements qu'elle a sur la commune.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

## Convention avec la SAFER Ile-de-France

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il serait opportun de signer avec la SAFER Ile-de-France une convention afin de mieux gérer ses parcelles de terre. Cela permettrait de maintenir le caractère agricole et naturel des biens compris dans les zones NC et ND du POS, empêcher le mitage du parcellaire et lutter contre la spéculation foncière.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

## Changement de numérotation – Chemin des Sables

Du fait des nouvelles constructions qui vont s'implanter à cet endroit, il est nécessaire de procéder à une renumérotation du Chemin des Sables.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

## Approbation des statuts du syndicat intercommunal des eaux de Salins, Saint-Germain-Laval, Laval-en-Brie et Forges

Annule et remplace la délibération du 28 juin 1999 ayant le même objet.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de modification de l'Article 5 des Statuts adoptés par les délégués du Syndicat lors de la réunion du 20 septembre 1999.

Cette modification est juste car toutes les terres de notre commune sont bordées par des conduites d'eau potable. Le syndicat va donc servir au renouvellement du réseau pour le circuit de l'eau potable, l'entretien du château d'eau et des barges.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

## Avis de la Chambre Régionale des Comptes

Lecture est faite aux membres du Conseil Municipal de l'avis de la Chambre Régionale des Comptes indiquant que le budget supplémentaire 1999 de la commune a été rétabli en équilibre.

## Affaires diverses

### Classes de découverte

Il y aura 3 classes de découverte pour l'année scolaire 1999/2000 (Ecole du Petit Buisson et Ecole de Courbeton).

Le budget nécessaire est de 249.000,00 F., tout compris (participation de la commune et participation des parents).

**Décision adoptée à l'unanimité.**

### **Gratification pour le personnel communal – Année 1999**

Les membres du Conseil donnent leur approbation pour augmenter cette gratification, en fonction des recettes qui seront rentrées.

**La parole a ensuite été donnée aux personnes présentes dans la salle.**

**Monsieur LOURDEL** indique que, dans le cadre des travaux gaz, rien n'est bouché, ni éclairé ; le chantier est vraiment dangereux. Les bordures de caniveaux n'ont pas été recelées après le passage des camions et des bus. Le rond-point dans Saint-Pierre est inaccessible. Il serait peut-être bien de faire un sens unique pour les enfants qui vont à l'école ou alors d'installer un espace piétonnier plus grand et pourquoi pas un sens unique dans tout le quartier de Saint-Pierre.

Par ailleurs, sur le RD 403, les trottoirs ne sont pas assez larges.

Sur le SIVOM, il n'est pas d'accord également pour une participation de l'ordre de 100 F./hab. Car cela représenterait beaucoup de taxes.

*En ce qui concerne les bordures de caniveaux, la commune a un contrat d'entretien avec la Lyonnaise des Eaux. Ces réfections seront donc prises en charge par la Lyonnaise.*

*Pour ce qui est des trottoirs et du sens unique devant l'école : un trottoir d'1,80 m est prévu avec de la grave ; pour ce qui est du sens de circulation, ou du sens unique, plusieurs réunions ont été déjà faites et aucun changement n'a été proposé.*

*Pour ce qui est du 403, il y aura des trottoirs de chaque côté de la voie, une piste cyclable, des espaces fleuris, des arbres, un carrefour aménagé.*

*En ce qui concerne l'adhésion au SIVOM, la commune a les mêmes inquiétudes, mais il faut se rendre à l'évidence que pour les implantations d'entreprises, les communes ne maîtrisent pas parfaitement ces dossiers.*

**Une personne de l'assistance demande comment feront les moissonneuses pour passer sur le RD 403 avec la bande centrale qui est installée.**

*Ce système a été mis en place afin d'éviter tous les dépassements sur cette voie. Lorsqu'un engin voudra emprunter cette voie, la circulation sera momentanément interdite afin de laisser le libre passage. Il ne faut pas oublier que cette voie est une rue de centre ville.*

**Une mère de famille demande le résultat de l'étude faite sur un éventuel déplacement de l'arrêt de bus de Nanon.**

*L'arrêt de bus de Nanon ne sera pas déplacé. En ce qui concerne les réunions de jeunes, les services de la Police Nationale ont été prévenus et font le nécessaire.*

*Le Conseil Municipal doit encore réfléchir sur l'arrêt de Merlange.*

**Monsieur MUNOZ** indique également que le balisage du chantier gaz est vraiment très négatif, les barrières sont souvent tombées ; la circulation de nuit est très dangereuse car très mal balisée. Il fait remarquer que les bus roulent très vite. Il souhaite également savoir si dans le cadre de l'adhésion au SIVOM, la commune pèsera autant que les autres communes et qu'il ne faudrait pas par là-même être exclus.

**En ce qui concerne la protection de l'environnement, y aura-t-il une création de zones vertes et qu'en sera-t-il de l'entretien ?**

**Serait-il possible d'avoir dans l'Infos-Flash le résultat des prélèvements de l'air ?**

**Pour les terrains de la Z.A.E., qu'en est-il ?**

*Monsieur le Maire indique qu'il interviendra auprès de l'entreprise chargée du chantier gaz afin que le balisage dudit chantier soit sans reproches.*

*Pour le SIVOM, chaque commune a le même nombre de membres, l'équité entre toutes les communes adhérentes est donc ainsi garantie.*

*En ce qui concerne les terrains de la Z.A.E., il informe qu'une promesse de vente va être signée pour la Maison. Pour le reste des terrains, la viabilisation n'est pas faite car il n'y a pour l'instant pas d'autres entreprises.*

**Madame BORDE** demande ce qu'il en est des projets pour la rénovation des écoles.

*Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée que l'étude du Contrat Régional est maintenant terminée. Il faut trouver 40 MF pour effectuer les travaux. Il faudra donc faire un choix quant aux travaux à réaliser et avoir le financement.*

**Une mère de famille pose la question de savoir s'il est normal que le bus s'arrête en milieu de chaussée et fasse descendre les enfants pour l'école du Petit Buisson.**

*Une enquête va être menée pour connaître les raisons de cette pratique.*

**Monsieur LOURDEL** demande ce qu'il en est de l'entretien des espaces verts dans Saint-Pierre.

*Le découpage des haies est programmé et a débuté lundi matin. Les agents des services de la Ville ont déjà rempli 14 camions en 2 jours.*

Des réunions de travail ont été fixées aux dates suivantes :

- lundi 22 novembre 1999
- lundi 29 novembre 1999
- lundi 20 décembre 1999

**La séance est déclarée close à 22h50.**

# C.C.A.S. Permanence emploi



Nous vous rappelons que la permanence vous accueille chaque mardi de 14h à 17h dans la maison face à la mairie. Nous sommes à votre disposition pour vous aider dans vos recherches d'emploi, rédaction de curriculum vitae,....

VOTRE CV

ANNONCES

TELEPHONE

Pour en  
savoir plus



## Brèves

### Recensement militaire

Jeunes filles et jeunes gens nés en septembre, octobre, novembre, décembre 1983, vous devez vous faire recenser en mairie, avant le 31 décembre 1999, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat, munis :

- d'une pièce d'Etat Civil (livret de famille ou fiche familiale d'Etat Civil)
- d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).

### C.C.A.S. Permanence assistante sociale

Sylvie CARON, assistante sociale, assure une permanence sur rendez-vous le 3<sup>ème</sup> lundi de chaque mois, de 14h à 17h, en mairie. La prochaine aura lieu le 20 décembre 1999.

### Analyse de l'eau

La Direction Départementale de l'eau et de l'environnement nous communique : réalisée le 27 juillet 1999, la dernière analyse conclut à une eau de bonne qualité. Taux de nitrate 40 mg/l (pour mémoire, maxi toléré : 50 mg/l).

**Conclusion :** "Eau conforme aux normes pour les paramètres physico-chimiques et bactériologiques analysés".

### Changement des numéros d'appel CAF

A compter du 29 novembre 1999 la Caisse d'Allocations Familiales de Seine et Marne change sa numérotation : désormais nos allocataires peuvent nous joindre au 01 64 83 72 72 du lundi au vendredi de 9h à 11h, (un seul numéro pour tous les allocataires).

### C.C.A.S. - Allocations Jeunes Appelés

Nous rappelons aux jeunes appelés que le Conseil d'Administration du C.C.A.S. attribue aux militaires, une fois durant leur incorporation, une allocation versée à l'occasion de Noël.

Si vous êtes concernés, vous devez déposer au secrétariat de la mairie, un certificat de présence au corps accompagné d'un relevé d'identité bancaire ou postal.

## MILOBEM - Mission locale du Bassin Economique de Montereau

La Mission Locale installée à la Maison de Services Publics - 3, rue André Thomas à Montereau Surville, va assurer en mairie de Saint-Germain-Laval, une permanence bimensuelle le mercredi de 14h à 17h30 (14h-16h, rendez-vous ; 16h-17h30, suivi des dossiers).

Vous avez entre 16 et 25 ans, alors n'hésitez pas, pour tout problème que vous rencontrez, à prendre un rendez-vous pour un entretien personnalisé en téléphonant à la Mission Locale au 01 60 57 21 07. Tous renseignements utiles vous seront donnés à la permanence C.C.A.S. du mardi ou en mairie, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat (Tél. : 01 64 32 67 52).

**N'hésitez pas à nous rendre visite !**

Pour accroître l'efficacité de notre aide dans vos démarches il serait nécessaire que nous connaissions la nature des emplois recherchés.

# Le Centre d'Information et d'Orientation de Montereau

## 5 questions pour faire connaissance

### Quelle information peut-on y trouver ?

L'information sur les activités professionnelles et le système scolaire est à la disposition du public sous forme de documents imprimés émanant de l'ONISEP du CIDJ, de l'ANPE et de différents partenaires du monde professionnel et de la formation. Vous trouverez également quelques informations sous forme numérique (logiciels, CD-ROM), ainsi qu'un accès aux ressources en ligne (Web), du ministère, des universités, de l'ONISEP.... Seuls ou aidés d'un conseiller d'orientation-psychologue, vous trouverez l'information nécessaire à votre projet scolaire et professionnel.

### Quel est le public du Centre d'Information et d'Orientation ?

Les collégiens et lycéens en tout premier lieu, qui souhaitent trouver une information qui ne serait pas disponible dans leur établissement (ils peuvent prendre rendez-vous auprès d'un conseiller d'orientation dans leur propre collège ou lycée).

Aux étudiants débutants un travail d'information qu'il leur faudra poursuivre auprès des services pédagogiques des universités et SCUIO.

Aux adultes en phase d'orientation préalable à une insertion, à une réinsertion ou réorientation professionnelle.

### Comment rencontrer un conseiller d'orientation psychologue ?

Au C.I.O., vous serez accompagnés dans vos recherches par un conseiller d'orientation-psychologue. Si cela est nécessaire à votre projet vous pourrez solliciter un entretien individuel. Un conseiller d'orientation-psychologue effectue des permanences dans tous les établissements publics du second degré les collégiens, lycéens et leurs familles peuvent l'y rencontrer le plus souvent sur rendez-vous.

### A quoi peuvent servir les tests et questionnaires d'orientation ?

Le plus souvent ces outils ne donnent que des indices aux deux questions suivantes : - Quels sont les professions ou domaines professionnels qui me plaisent le plus - A quels types d'emplois ma personnalité est elle la mieux adaptée ?

### Peut-on passer des tests au C.I.O. ?

Il est possible d'y passer des tests ou des questionnaires, mais ceux-ci ne sont pas en "libre-service". La passation de ceux-ci s'intègre à une démarche de recherche, associée à un ou plusieurs entretiens, sous la responsabilité d'un conseiller d'orientation-psychologue qui juge de son opportunité.

**Le C.I.O. de Montereau est une structure de l'éducation nationale à la disposition du public jeune et adulte, scolarisé ou non, sur simple visite ou sur rendez-vous.**

### Adresse :

Centre d'Information et d'Orientation  
10, rue Victor Hugo - 77130 Montereau  
Tél : 01 64 70 51 12 - Fax : 01 64 32 82 66

### Accueil sur simple visite :

**Lundi** : de 13h30 à 17h

**Mardi** : de 13h30 à 17 h

**Mercredi** : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

**Jeudi** : de 13h30 à 17h

**Vendredi** : de 13h30 à 17h

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedi du mois de 9h à 12h

### Accueil des visiteurs sur rendez-vous :

**Lundi** : de 9h à 12h30

**Mardi** : de 9h à 12h30

**Mercredi** : de 9h à 12h30

**Jeudi** : de 9h à 12h30

**Vendredi** : de 9h à 12h30

### Pour nous contacter :

**Tél** : 01 64 70 51 12

**Fax** : 01 64 32 82 66

**e-mail** : [ciomontereau@easynet.fr](mailto:ciomontereau@easynet.fr)

### Web :

<http://www.ac-creteil.fr/saio/cio77/monter.htm>

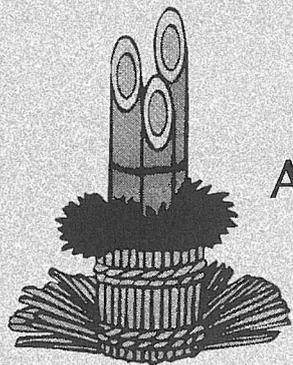


# Le centre de loisirs

**le grand geste de solidarité**

**organisé par le centre de loisirs  
avec la collaboration des écoles**

**Veux-tu jouer  
au Père Noël !!!**



Alors tu n'aimes plus ta poupée, tes Lègos ou tes jeux de société ne t'intéressent plus...  
S'ils sont en bon état, tu peux en faire profiter les services pour enfants de l'hôpital de Montereau en les déposant dans des cartons prévus à cet effet dans les écoles, la garderie et au centre de loisirs.  
Demandes à ta maman ou à ton papa de t'aider.

**Merci pour ton cadeau !**



# Le centre de loisirs

du 20 au 21 décembre 1999

Vous pourrez découvrir et participer

## Les Ateliers Déco

- Décoration de Noël
- Fabrication d'une botte
- Atelier bougies
- Réalisation de cartes de vœux



## Sans oublier

La journée pleine de surprises  
du VENDREDI 24 DECEMBRE



## LES APRÈS-MIDIS RÉCRÉATIFS

- Grand LOTO
  - Tournoi Sportif
  - Ambiance CASINO
- "Faites vos jeux..."

## Le Grand Geste de Solidarité

Organisé avec la collaboration des écoles  
Veux-tu jouer au PERE NOEL !!!  
Un petit geste  
pour un grand bien...

## A NOTER :

La journée du JEUDI 23 DECEMBRE 1999,  
SORTIE EXCEPTIONNELLE

Au programme : visite des vitrines animées  
Déjeuner au MAC DO  
Après-midi au cirque PINDER

# Nathalie fête Noël

du 27 au 31 décembre 1999



## Débat avec les enfants

"Qui aura le micro..."

- La tolérance
- La solidarité
- Si Noël m'était conté

## Viens nous rejoindre avec tes copains

Nous ferons "la Fête..."

## **NOUS ALLONS VOYAGER**

Partons découvrir l'île Maurice

- Ses traditions, sa cuisine, son paysage avec un groupe d'enfants, réalisons ce rêve ...

## Sortie prévue

- Cinéma, cirque PINDER, patinoire, stage sportif organisé par un moniteur

Repas au centre

Libre service

Recherche de l'autonomie

- Des choix
- Du plaisir de servir



## Entre copain ça se passe bien



## **QUI SUIS-JE ?**



**Sorcier ou vampire**



**JE DISCUTE,**  
**JE JOUE OU JE POSE.**



# Le centre de loisirs

## Lundi 28 décembre

---

### Matin

**8h00** : Arrivée échelonnée - accueil

**10h00** : Collation petits et grands

**10h30 à 11h45** : Thème sur un pays

Réalisation de cartes de vœux

Stage sportif réalisé par un club

### Après-midi

**13h30** : Temps calme - tournoi de cartes

**14h30** : Après-midi "CASINO" Faites vos jeux !

**17h00-17h30** : Goûter

## Mardi 29 décembre

---

### Matin

**8h00** : Accueil - jeux divers

**10h00** : Collation "lait + gâteaux"

**10h30 à 11h45** : Décoration autour du pays

Finition des cartes de vœux

Continuité du stage sportif

### Après-midi

**13h30** : Départ de la cantine

sortie patinoire

Prévoir une tenue de rechange et des gants

**17h00-17h30** : Goûter

## Mercredi 30 décembre

---

### Matin

**8h00** : Accueil - activités libres

**10h00** : Collation petits et grands

**10h30 à 11h45** : Elaboration du repas

Courses

Montage de l'exposition des photos

Continuité du stage sportif

### Après-midi

**13h30** : Temps calme - tournoi de cartes

**14h30** : Compétition

Remise des diplômes !

**17h00-17h30** : Goûter

## Jeudi 31 décembre

---

### Matin / Après-midi

**8h00** : Accueil - jeux divers

**10h00** : Collation petits et grands

**10h30 à 11h45** : Atelier cuisine

Visite du laboratoire de photos

**Repas réalisé par les grands avec invitation  
pour les autres enfants du centre.**

**EXPOSITION PHOTOS**

# AGEPAH 77

Nous avons le plaisir de vous informer que nous ouvrirons une maison de retraite à Vernou-la-Celle-sur-Seine le 15 décembre prochain.

**Cet établissement comportera :**

- 20 chambres individuelles avec salle de bains adaptée - des salons communs - un salon principal avec cheminée - une salle à manger.

**Il fonctionnera avec un personnel soignant qualifié.**

Le prix de la journée sera de 378 F quelque soit l'état physique ou mental du résident. Les résidents (suivant le cas) bénéficieront de la prestation spéci-

fique dépendance qui sera directement versée à l'établissement par les services du Conseil Général et viendra en déduction du prix de journée. Ce prix de journée comprendra :

- l'hébergement, la nourriture, le chauffage, l'éclairage, la fourniture du linge de maison et le blanchissage, l'animation, la prise en charge de l'incontinence.

Suivant leurs ressources, les personnes pourront bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement.

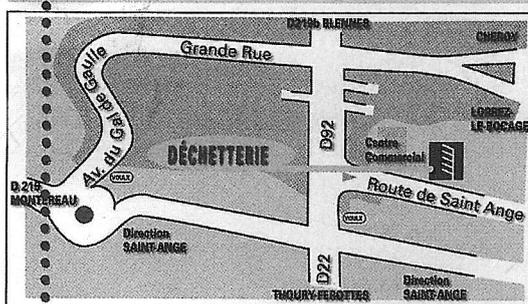
## Fermeture de la déchetterie provisoire de Montereau

**Direction des Services Techniques et de la Construction**

Pour répondre à une demande importante, la Ville de Montereau avait mis en place une déchetterie provisoire dans l'attente de la mise en route de la déchetterie aménagée par le S.I.R.M.O.T.O.M..

Celle-ci étant maintenant ouverte rue des Prés Saint-Martin sur la Zone Industrielle, nous vous invitons à venir effectuer des dépôts gratuits dans le respect du règlement établi par le S.I.R.M.O.T.O.M..

**Comment accéder à la déchetterie de Voulx ?**



Route de Saint-Ange  
77940 VOULX  
Tél. 01 60 96 90 04

**Quand peut-on s'y rendre ?**

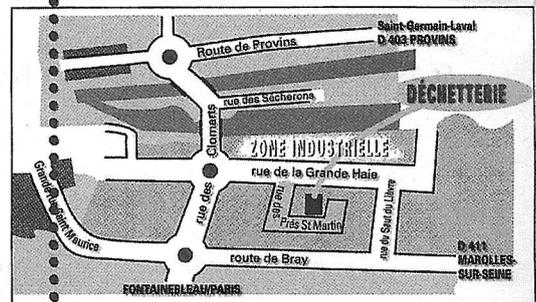
**Toute l'année**

- Lundi :** 15 h. 00 - 19 h. 00
- Samedi :** 10 h. 00 - 12 h. 00 / 15 h. 00 - 18 h.
- Dimanche :** 9 h. 00 - 12 h. 00

**Jours de fermeture :**

jours fériés

**Comment accéder à la déchetterie de Montereau ?**



Rue des Prés St-Martin - Zone Industrielle  
77130 MONTEREAU-FAULT-YONNE  
Tél. 01 60 57 00 52

**Quand peut-on s'y rendre ?**

**Du 1<sup>er</sup> Avril au 30 Septembre**

- Lundi, mercredi et samedi :** 8 h. 30 - 12 h. 30 / 15 h. 00 - 19 h. 00
- Jedi :** 8 h. 30 - 12 h. 30
- Vendredi :** 15 h. 00 - 19 h. 00
- Dimanche :** 9 h. 00 - 12 h. 00

**Du 1<sup>er</sup> Octobre au 31 Mars**

- Lundi, mercredi et samedi :** 8 h. 30 - 12 h. 30 / 14 h. 00 - 18 h. 00
- Jedi :** 8 h. 30 - 12 h. 30
- Vendredi :** 14 h. 00 - 18 h. 00
- Dimanche :** 9 h. 00 - 12 h. 00

**Jours de fermeture :**

Noël, 1<sup>er</sup> Janvier, 1<sup>er</sup> Mai, 1<sup>er</sup> Novembre, dimanche et lundi de Pâques.

## Pour une accession à la propriété réussie...

Tout mettre en œuvre dès le départ pour que le rêve de l'accession à la propriété ne tourne pas au cauchemar...

- Vous envisagez d'acheter une maison, un appartement ? OUI, mais... Vous hésitez entre le neuf et l'ancien... entre la ville et la campagne.
- Vous voulez préserver l'équilibre de votre budget...
- Vous souhaitez vous informer sur les prêts, les subventions possibles...

**Vous êtes en accession et vous souhaitez...**

- Maîtriser, voire réduire vos charges
- Réaménager vos remboursements mensuels
- Entretien et améliorer votre habitat sans trop dépenser

**Cette porte ouverte est organisée pour vous**

Le samedi 15 janvier 2000 de 10h à 17h30 à la salle Rustic - rue Victor Hugo de Montereau.

et le samedi 22 janvier 2000 de 10h à 17h30 à la salle Marquis de Roys - route de Saint-Mammès de Moret-sur-Loing.

**Avec la participation de nombreux professionnels, pouvant répondre à vos interrogations :**

L'Unité d'Action Sociale de Montereau, l'Antenne Sociale CAF de Montereau, l'UDAF 77, l'ADIL, le CAUE, le CDIA, la Chambre des Notaires de Seine-et-Marne, le CIL, la Compagnie Générale des Eaux, l'Ordre des Avocats, le Pacte Arim de Seine-et-Marne, le Trésor Public, la SDAPL, EDF/GDF.

**Avec le soutien des Municipalités de Moret-sur-Loing et de Montereau.**



## Association d'aide aux victimes d'infractions pénales

Après quelques mois d'interruption, l'association reprend son activité.

Si vous avez été victime d'une infraction pénale : agression, agression sexuelle, accident de la circulation, vol, cambriolage, escroquerie, violences conjugales...

Et vous ne savez pas comment porter plainte ? A quel tribunal vous adresser ? Comment vous constituer partie civile ? Comment vous faire indemniser ?...

**Vous pouvez vous présenter à notre nouvelle adresse :**

TRIBUNAL D'INSTANCE - avenue du Général de Gaulle - 77130 Montereau - Tél : 01.60.73.53.17

**Avec ou sans rendez vous**

L'association renseigne en toute confidentialité et gratuitement.

Son but est de vous informer sur la connaissance de vos droits, de vous orienter dans les démarches privées, administratives, judiciaires à entreprendre dans le cas d'un préjudice, de vous aider pour la constitution de vos demandes (partie civile, aide juridictionnelle).

**Le tout pour préserver vos droits et vous aider à obtenir réparation.**

**POUR JOINDRE L'ASSEDIC  
UN SEUL NUMÉRO SUFFIT :  
0 802 377 377**  
(0,79 €/min)



Et pour vous inscrire rapidement, ce numéro est un bon moyen.

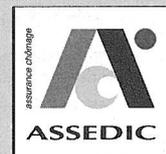
ASSEDIC de Seine et Marne  
du lundi au vendredi de 8h45 à 16h00

**Objet : campagne de communication ASSEDIC**

Depuis un an, nous avons considérablement amélioré notre accueil téléphonique. Pour s'inscrire, pour toute démarche ou encore pour toute information, les demandeurs d'emploi peuvent dorénavant nous joindre grâce à un numéro d'appel unique basé sur une technologie très performante. **0.802.377.377 (0,79 €/min.) du lundi au vendredi, de 8h45 à 16h.**

Notre nouvelle organisation nous permet notamment d'offrir :

- une plus large amplitude d'ouverture,
- une meilleure facilité d'accès,
- une simplification des démarches,
- davantage d'opérations traitées par téléphone, soit moins de courriers et de déplacements,
- la prise en compte immédiate des informations fournies.



## Procès verbal de l'Assemblée Générale de la F.C.P.E. Saint-Germain-Laval

Le 21 septembre 1999, à 20h30, à l'école de Courbeton s'est tenue l'Assemblée Générale de la F.C.P.E..

Sont présents : 9 membres sur les 12 élus. Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

### Sont enregistrées les démissions suivantes

Mme FASSOLETTE (présidente), Mme BORDE (vice-présidente), Mme FARDOIT (trésorière), Mme HUET (secrétaire), Mmes GIRARD, REMY, PEGUILLAT, DHAINAUT, BOURBIGOT, AUFFRET, CLEMENT .

Il est ensuite procédé à l'élection du nouveau bureau.

- Présidente : Mme BORDE Catherine
- Secrétaire : Mme DHAINAUT Martine
- Trésorière : Mme FARDOIT Odile

**Membres :** Mmes REMY, VOLLEREAU, BOURBIGOT, HAAS- FRANGI, CLEMENT, SKOCZEK.

La séance est levée à 23 heures.

## Diocèse de Meaux

Le Vicaire Général nous a sollicité pour faire partie d'une équipe d'animation pastorale dans les villages suivants :

Salins, Laval-en-Brie, Saint-Germain-laval.

Nous avons accepté et l'équipe est composée de :

**Mme Marie-Laure DEGRELLE** - 16, rue des Peupliers - 77130 Saint-Germain-Laval - Tél : 01 64 70 24 98.

**Mme HORSIN** - 17, allée des Dahlias - 77130 Saint-Germain-Laval - Tél : 01 64 70 03 29.

**Mme Sophie POTIER** - 39, rue Grande du Buisson - Laval-en-Brie - Tél : 01 60 96 84 90.

Nous sommes là pour répondre à vos questions concernant : mariage, baptême, communion, obsèques ... ou vous pouvez vous renseigner auprès du prêtre lors des différents messes.

### Calendrier des Messes

Les dates des Messes vont être affichées dans les différentes communes des villages et à la porte de l'Eglise.

Nous vous attendons nombreux.

*L'équipe pastorale d'animation*

## Extrait du nouveau Gault Millau 2000

### Pour fêter ce 15 coup de cœur

Laissez-vous guider par ce menu confiance de grande qualité vin et café compris à 280 F.

Le feu de cheminée sera de la fête pour le week-end du 3 au 5 décembre 1999.

**Réservation au 01 64 32 98 45.**

### Le Richebourg à Saint-Germain-laval

*Terrine de Foie Gras à l'Artichaut et au Magret :* alliance de douceurs à la texture parfaite.

*Huitres Chaudes et Saumon d'Ecosse :* exaltation de saveurs iodées.

*Pigeon en Craquant de Radis Noir :* cuisson parfaite qui permet à la chair d'exprimer une saveur exceptionnelle.

*Jardinière de Légumes aux Carottes au goût de Châtaignes et aux Petits Pois :* fondant de fraîcheur.

*Beignets de Chocolat :* légers, longs en bouche, sans amertume bien que peu sucrés.

C'est le menu "Confiance" à 210 F élaboré par Elie Arbel, dont la simple maison fleurie dans un village qui fleure bon la France vaut cette année un point de plus. La cave est riche en Bordeaux, mais la "balade en straminer" de Bernard Julien à Béziers vaut d'être découverte.

- Carte : 250 - 320 F. (38-49 euros)
- Menus : 140 - 280 F. (21-43 euros)

## Association Culturelle et Sportive

Voici la liste des personnes qui contribuent avec régularité au bon fonctionnement des activités de l'association :

Mme Van Doorn Dominique - Saint-Germain-Laval  
 Mr Vibert Georges - Saint-Germain-Laval  
 Mr Degrelle Fabrice - Saint-Germain-Laval

Mr Dupas Gérard - Saint-Germain-Laval  
 Mme Lopez Marie-France - Cannes-Ecluse  
 Mr Charre Patrice - Montereau-Surville  
 Mr Masson Patrick - Montereau  
 Mme Magne Annie - Saint-Germain-Laval  
 Mr Bayol Guy - Saint-Germain-Laval

## E.S.L. Karatedo Shokotan



Le Karaté se porte bien, nous avons par le travail de Sandrine Saint-Louis obtenu une troisième place aux Championnats de Ligue à Dammarie-les-Lys ; toutes nos félicitations...

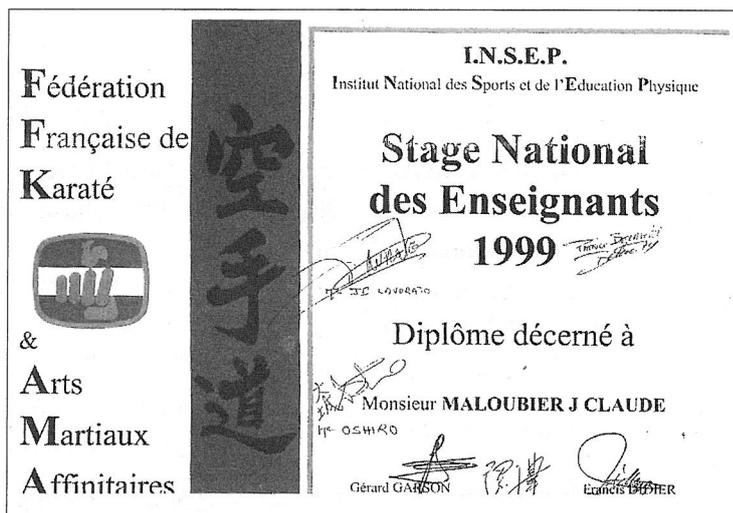
Dimanche 14 novembre une quinzaine de karatékas du club et notre professeur se sont propulsés à Marly-le-Roi (à côté de Versailles) pour un stage de trois heures avec Senseï KANAZAWA Hirokazu 9<sup>e</sup> dan Shotokan. Des photos ont été prises et des diplômes remis. Toujours un grand plaisir pour les 250 participants environ de retrouver ce maître venu spécialement de Tokyo pour un périple d'une semaine dans l'hexagone. Rappelons pour les néophytes que cet homme hors du commun a 69 ans, et travaille le Karaté depuis plus de 55 ans au moins.

Notre professeur, a passé, pour ce qui est de sa formation, une semaine à l'I.N.S.E.P. Vincennes

(Institut National des Sports) ceci pour un grand rassemblement des quelques 350 professeurs et instructeurs de France pour un stage recyclage technique. Les quinze printemps de notre club seront fêtés comme il se doit, un grand rassemblement est déjà prévu au mois de mars avec dîner et bal.

Les jeunes filles et femmes sont de plus en plus nombreuses à nous rejoindre au club, à tel point que notre professeur se demande si une section self-défense féminine ne serait pas envisageable ! Affaire à suivre...

**Si vous souhaitez plus de renseignements, venez nous surprendre dans un de nos nombreux entraînements du lundi au samedi aux heures étudiées.**  
**Renseignements : 01 64 32 72 56**



## E.S.L. Section Théâtre

### Reprise du théâtre

Je vous informe que le théâtre reprendra, le mardi 4 janvier 2000 de 18h30 à 19h30 pour les petits et de 19h30 à 20h30 pour les grands.

**Pour tous renseignements, n'hésitez pas à me contacter : Malika Lenormand**  
Théâtre "Arc en Ciel" - 11, rue des Louvières  
Tél : 01 60 57 08 73 - GSM : 06 81 63 65 53



## Basket Ball - Jeune Loisirs

### Pièces à fournir

- Attestation médicale.
- Assurance (pas obligatoire).
- Chèque de 200 F. pour la saison.

L'assurance n'est pas obligatoire car une autre assurance est comprise dans le montant de la cotisation.

### Date et lieu d'inscription :

Les séances auront lieu de 15h à 16h le mercredi après-midi sauf pendant les vacances scolaires et débiteront le mercredi 17.

**Pour tout autre renseignement, appeler M. MORIN FREDERICK AU 06.08.96.53.78.**

## Tennis de table

### A.C.S.G. Entente de la Bassée

**Jeunes :** après un début de saison tonitruant, nos minimes (MINEO J.R., HORI R., PEREA A., POUZET M., ZUCHIATTI S.) et nos cadets (MINEO B., DUBUC J., ROUX R., PHILBERT C., NASSELINCK G.) sont assurés de disputer la 2<sup>ème</sup> phase du Championnat en 1<sup>ère</sup> division.

**Coupes nationales : 1<sup>er</sup> tour** entente Bassée (MINÉO, DUBUC, ROUX) battent Veneux 3 à 2 et Melun III (forfait).

**Tournois :** les coupes finaliste et ROUX 1/2 finale.

**Vulaines :** DUBUC finaliste et ROUX 1/2 finaliste

**Donnemarie Dontilly :** 1<sup>er</sup> HORI, 2<sup>ème</sup> PEREA.

**Montreau :** 1<sup>er</sup> MINEO B. ROUX R. 1/2 finaliste  
Consolante PHILBERT finaliste  
Double MINEO J.R. - MOUSSY finalistes

**Ce n'est qu'un début de saison.**

**Un grand bravo à tous !**

Entraînements : mercredi de 17h à 19h et dimanche de 10h à 12h - préau de l'école de Courbeton.

**Il manque 2 joueurs pour inscrire une deuxième équipe minimes en 2<sup>ème</sup> phase qui débute en janvier. Avis aux amateurs...**

# Les Restaurants du Cœur de Montereau-Fault-Yonne Campagne 1999/2000

## Inscriptions

Ville haute à partir du lundi 22 novembre 1999 - Salle Jean XXIII (place Jean XXIII)  
- Tous les jours (sauf samedis et dimanches) de 9h à 11h30.

## Documents à fournir

### Pour tous

- Papiers d'identité (livret de famille, carte d'identité, carte de séjour...)
- Certificat de scolarité, apprentissage, carte d'étudiant
- Carte de sécurité sociale

### et suivant les cas

- Justificatifs des revenus (dernière fiche de paie, retraite, pension...)
- Notification ASSEDIC (octobre, novembre)
- Dernier talon C.A.F. des prestations familiales et R.M.I.

- Dernière quittance de loyer
- Carte d'inscription à l'A.N.P.E.
- Certificat de non-imposition

## Distribution

Ouverture de la campagne le lundi 6 décembre 1999.

Les jours et lieux de distribution seront communiqués lors de l'inscription.

A partir du 6 décembre 1999 - inscriptions exclusivement le mardi et le jeudi de 14h à 16h au "Relais du Cœur" Salle Jean XXIII - Surville.

*on compte sur vous.*

*Therese*

## Caisse des écoles - Cartes de membre année 1999/2000

Comme chaque année, la carte de membre de la Caisse des Ecoles vous est proposée par les élèves. Si vous êtes intéressés, veuillez retourner le coupon ci-joint, après l'avoir rempli accompagné de votre versement (espèces ou chèque libellé à l'ordre du Trésor Public - Caisse des Ecoles de SAINT-GERMAIN-LAVAL. Certaines familles ont des enfants dans les différentes écoles de la commune. Pour ces dernières, ne retourner qu'un seul coupon.

Cet imprimé vous a été remis par l'élève .....

Eventuellement, contactez-le pour lui remettre votre versement. Dans quelques jours, votre carte de membre vous sera retournée.

NOM : .....

Adresse : .....

Signature :

désire cotiser à la CAISSE DES ECOLES pour la somme de .....

LA CAISSE DES ÉCOLES VOUS REMERCIE DE VOTRE PARTICIPATION